

Le MR prêt à revoir sa position



Il pourrait voter le décret rendant indépendant le réseau officiel.

► Lundi dernier, le bureau politique du MR décidait de ne pas apporter son vote à un décret qui a pour objet de rendre indépendant de l'administration générale de l'enseignement le réseau officiel des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce lundi, le parti revient dans le jeu et pose trois conditions. *“La première, explique à La Libre Olivier Chastel, le président du parti, est que ce décret ne soit plus couplé avec le décret qui revoit le pilotage général, c'est-à-dire la future gouvernance des écoles.”*

“La deuxième condition est de revoir encore le conseil d'administration du futur réseau officiel.”

“Enfin, conclut Olivier Chastel, nous souhaitons encore revoir à la baisse la taille de la structure de ce futur réseau. J'ai reçu mandat de mon parti pour négocier ces trois points. Si nous sommes entendus sur chacun d'eux nous pourrions voter le texte.”

Li B.